



# GUERN ACTUS

N° 057

Juillet 2019

Mairie de GUERN – 4 Rue de la Vallée – 56310 GUERN

Téléphone : 02 97 27 70 08 ou 09 60 37 77 49 – Fax : 02 97 27 70 26

Site Internet : <http://guern.free.fr/> - Adresse courriel : [guern@orange.fr](mailto:guern@orange.fr)

## ÉDITORIAL

Les vacances sont en vue pour nos étudiants et élèves même si certaines anticipations sont constatées du fait de l'organisation des centres d'examen.

Parler de rentrée de septembre, est de ce point de vue quelque peu incongru. Mais des modifications importantes interviendront dans l'organisation des services périscolaires avec la création, en test, de l'accueil de loisirs du mercredi. Une nouvelle tarification est mise en place avec prise en compte du quotient familial. De même, pour bénéficier des services périscolaires, l'inscription préalable devient obligatoire. Quelques précisions sont apportées ci-après en page 2.

D'ici l'arrêt estival, le chantier de Quelven touchera à sa fin et les routes auront retrouvé leur confort et une esthétique chaleureuse. Les plantations d'arbustes et de végétaux, reportés à l'automne, apporteront la touche finale de cet investissement total avoisinant le million d'€uros. Parallèlement, le programme d'entretien routier annuel a été rondement mené en 3 semaines et corrigeant les secteurs les plus abimés, pour un budget de 71000 €uros.

L'information de dernière minute concerne le dossier du PLUI qui devait recevoir sa touche finale après l'enquête publique. Des demandes complémentaires des services de l'Etat, études complémentaires environnementales notamment, repousse à mi-2020, la validation de cet imposant dossier, en étude depuis 3 ans.

Je n'oublie pas de saluer tous les bénévoles qui s'activent en cette période à l'organisation des pardons et fêtes de villages. Réservez leur une petite visite en remerciement de leur engagement.

## RAPPEL / INCIVILITÉS

**Les chemins de randonnée sont interdits aux véhicules à moteur (moto, quad, etc.)**

Arrêté affiché en mairie.

## PROGRAMMATION ÉVÉNEMENTIELLE

### JUILLET

Dimanche 7 : Jeudis de Quelven - concert à 17H30

Dimanche 7 : Pardon de Boderel

Vendredi 12 : Observer la lune (étang du Ponterre) – de 20H à Minuit

Dimanche 14 : Pardon de Locmeltro

Jeudi 18 : Jeudis de Quelven – J.-Yves Le Juge

Samedi 20 : Fête de l'étang, bal populaire et feu d'artifice

Jeudi 25 : Jeudis de Quelven – Frédéric Deschamps

Dimanche 28 : Fête de l'Ange (Quelven)

### AOÛT

Jeudi 1<sup>er</sup> : Jeudis de Quelven – Véronique Le Guen

Jeudi 8 : Jeudis de Quelven – Olivier Chardonnet

Mercredi 14 et Jeudi 15 : Pardon de Quelven

Jeudi 22 : Jeudis de Quelven – Jesper Topp

Dimanche 25 : Pardon de Guermeur

## ÉLAGAGE

Chaque année, la végétation gagne les lignes téléphoniques et met en dérangement des milliers d'utilisateurs. Les Télécoms sont aujourd'hui indispensables dans la vie courante comme professionnelle et sécuritaire (112, SAMU, police-secours, sapeurs-pompiers...).

En tant que propriétaire, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations aux abords des lignes téléphoniques. Cet entretien doit être réalisé à titre préventif.

Le saviez-vous : 1/ L'entretien des abords des réseaux de télécommunication est reconnu d'utilité publique

2/ En cas de défaillance, les sociétés de Télécoms peuvent procéder à vos frais à l'élagage.

## **MÉDIATHÈQUE**

### **HORAIRES D'OUVERTURE**

A partir du lundi 8 juillet et jusqu'au 31 août, les horaires de la médiathèque changent :

Mercredi : 10H – 12H / 14H – 17H30

Vendredi : 10H – 12H / 14H – 17H30

Samedi : 10H – 12H

La médiathèque sera exceptionnellement fermée le vendredi 16 août.

### **EXPOSITION**

Vous avez envie d'exposer à la médiathèque ? Prenez contact avec Gwenaëlle Maitrugue, responsable de la médiathèque au 02.97.27.74.16 ou [mediatheque.guern@orange.fr](mailto:mediatheque.guern@orange.fr) ou directement à la médiathèque.

## **ÉCOLE LES KORRIGANS**

L'école publique « Les Korrigans » accueille les enfants dès 2 ans révolus à la rentrée scolaire. Les inscriptions se font sur rendez-vous pris par mail : [ec.561536r@ac-rennes.fr](mailto:ec.561536r@ac-rennes.fr) ou lors de la permanence de pré-rentrée le vendredi 30 août. L'équipe éducative se tiendra à votre disposition de 9H à 16H. Il faudra vous munir du carnet de santé de l'enfant, du livret de famille et d'un certificat de radiation de l'ancienne école le cas échéant.

Vous pouvez également consulter notre site internet <http://korrigans.guern.free.fr>

La rentrée aura lieu le **lundi 2 septembre à 8H45.**

## **ASTRONOMIE**

A l'occasion du cinquantième anniversaire du premier pas de l'homme sur la Lune, des astronomes amateurs vous proposent de retourner sur la Lune avec leurs télescopes. Une balade parmi les cratères, falaises, mers et les différents sites d'alunissage des missions Apollo vous sera proposée, ainsi qu'un petit détour vers les planètes Jupiter et Saturne au cours de la soirée.

Vendredi 12 juillet de 20H à minuit – Etang du Ponterre à proximité de l'aire de jeux – Gratuit.

Soirée animée par Yves Thouënon et Eric Magnien.

Annulée en cas de temps couvert.

## **ASSOCIATION GUERN/MALGUÉNAC**

### **ALSH**

Vacances été :

- du 8 au 19 juillet : GUERN

- du 22 juillet au 9 août : MALGUÉNAC

- du 26 au 30 août : GUERN

Les fiches d'inscription sont disponibles en mairie et à la médiathèque, ou sur le site : <http://www.malguenac.fr>

Vacances Toussaint :

- du 21 au 31 octobre : GUERN

### **ÉCOLE DE FOOT**

Reprise des entraînements de l'école de foot le mercredi 11 septembre à 14H au terrain de foot de Guern.

Renseignements auprès de Roselyne

06.23.28.13.92 ou de Grégory 06.72.82.04.22

### **ACTIVITÉS**

L'association est ouverte aux propositions ! Vous souhaitez pratiquer une activité sportive, manuelle ou autre ? Prenez contact avec Stéphanie L'Hostis au 06.28.19.68.80

## **PERISCOLAIRE - NOUVEAUTÉS**

- La garderie modifie ses horaires :

Matin : 7H30 – 8H45

Soir : 16H30 – **19H**

Pour rappel, pour tout dépassement d'horaire de fermeture : 12€ la ½ heure

- Un centre de loisirs est mis en place le mercredi après l'école. L'inscription devient obligatoire tant pour la cantine que pour la garderie et l'ALSH (à l'année ou au plus tard 48H à l'avance).

Il n'y aura plus de garderie le mercredi midi. Les enfants présents à 11H45 seront dirigés vers la cantine municipale.

Renseignements en mairie ou au 02.97.27.70.08

## **TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES**

Les Temps d'Activités Périscolaires sont renouvelés pour l'année 2019-2020. Vous avez une passion que vous souhaitez faire partager ? Un métier atypique ? Venez en parler aux enfants de l'école publique dans le cadre des TAP.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter Gwenaëlle Maitrugue, coordinatrice des TAP au 02.97.27.74.16 ou [mediatheque.guern@orange.fr](mailto:mediatheque.guern@orange.fr)

## COMITÉ DES FÊTES

10 ans ! Eh oui, votre Comité des Fêtes souffle ses 10 bougies.

Venez fêter cela avec nous le **20 juillet** prochain à partir de 19H, à l'étang du Ponterre.

Venez vous régaler avec un cochon grillé préparé et cuit sur place. A partir de 21H, l'orchestre l'ECLIPSE animera la soirée avec un grand bal populaire gratuit. Le feu d'artifice musical embrasera le ciel Guernate vers minuit au-dessus de l'étang.

## PARDON DE LOCMELTRO

Le pardon de Locmeltro aura lieu le dimanche 14 juillet. Au programme :

11H : Messe

12H30 : Repas Rost er Forn (adultes 12 €, enfants 6 €)

Après-midi animé par l'orchestre « L'éclipse ».

Soirée : repas crêpes

Le tir à la corde clôturera la journée.

## LES AMIS DE QUELVEN

Programme de la Fête de l'Ange le dimanche 28 juillet :

10H30 : Messe

12H : Repas sous chapiteau (kir-crudités-langue de bœuf/frites-fromage-tarte aux pommes-café)

Fest De sur parquet animé par Kelt Ha Breizh

17H : Descente de l'Ange

17H30 : Course pour les enfants (jusqu'à 12 ans) avec lots et médailles

18H : Soirée crêpes. Fest Noz animé par Kastelodenn.

## L'ART DANS LES CHAPELLES : 28ÈME

### ÉDITION

Cet été la chapelle de Saint-Meldéoc, située à Locmeltro, accueillera l'artiste François Pourtaud dans le cadre de la 28<sup>ème</sup> édition de *L'art dans les chapelles*.

Entrée libre et gratuite.

- du 6 juillet au 31 août : tous les jours, sauf le mardi, de 14H à 19H

- du 1<sup>er</sup> au 22 septembre : samedi et dimanche de 14H à 19H

Un guide vous accueille tout l'été dans la chapelle pour accompagner votre visite.

Pour plus d'informations : artchapelles.com et au 02.97.51.97.21

## LES JEUDIS DE QUELVEN

Voici les invités de la 19<sup>ème</sup> édition des Jeudis de Quelven :

- Jeudi 18 juillet : Jean-Yves Le Juge

- Jeudi 25 juillet : Frédéric Deschamps

- Jeudi 1<sup>er</sup> août : Véronique Le Guen

- Jeudi 8 août : Olivier Chardonnet

- Jeudi 22 août : Jesper Topp

Chaque journée se déroule ainsi :

15 H : présentation de l'orgue M.H. (en tribune)

15H30 : visite guidée du sanctuaire et présentation de la Vierge ouvrante

17H : récital d'orgue (répertoire baroque) avec vidéo projection (durée : 1H).

Pour ouvrir cette nouvelle saison, rendez-vous **dimanche 7 juillet à 17H30** pour « Simple baroque Transylvania » avec Ciprian Campean (violoncelle) et Erich Türk (clavecin et orgue Brière) : Bach, Vivaldi, Vitali, Clérembault, Barrière, Codex Caioni.

Concert offert par le VEMI, dans le cadre des classes de maître se déroulant à Quelven.

Les activités débutent très précisément à l'heure et les portes du sanctuaire sont closes durant les récitals.

Sanctuaire de Quelven – Libre participation

## LISTES ÉLECTORALES

Les personnes qui n'ont pas reçu leur carte d'électeur doivent le signaler en mairie dans les meilleurs délais.

Nous vous rappelons que les inscriptions, les modifications d'identité, d'adresse ou autres doivent être demandées directement par les personnes intéressées sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## RECENSEMENT

Les jeunes doivent se présenter en mairie pour se faire recenser le mois suivant leurs 16 ans, munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

Le recensement permet l'inscription sur les listes électorales à leur majorité.

Renseignements en mairie ou au 02.97.27.70.08

## **VENTE DES TITRES SNCF**

Les usagers peuvent désormais se rendre à la Boutique de l'Office de Tourisme à Pontivy (Quai Presbourg) pour acheter leurs billets de train.

Le guichet est ouvert du lundi au samedi de 10H à 12H30 et de 14H à 17H30.

La boutique propose aussi la vente : des abonnements et tickets PondiBUS et des titres de transports des lignes routières régionales.

Renseignements au 02.97.25.04.10

## **PAIEMENT TRANSPORTS SCOLAIRES**

### **2019-2020**

Les élèves de l'école des Korrigans doivent s'inscrire en mairie dans les meilleurs délais. Les tickets seront disponibles en mairie à partir du 19 août.

Les tarifs 2019 sont :

- tarif : 135 € l'année (45 € + 90 €)
- tarif réduit (3 enfants transportés) : 137 € l'année (45 € + 92 €)
- duplicata de carte : 10 €

Pour les élèves de collège et de lycée, Pontivy Communauté organise les transports scolaires des élèves résidant sur le territoire de Pontivy Communauté, scolarisés dans les établissements secondaires de Pontivy. Pour toute question vous pouvez contacter le service des transports au 02.97.25.01.70 ou [transports.scolaires@pontivy-communaute.bzh](mailto:transports.scolaires@pontivy-communaute.bzh)

Le paiement s'effectue par courrier en adressant à Pontivy Communauté un chèque libellé à l'ordre du Trésor Public, en indiquant les nom et prénom de l'enfant au dos du chèque, accompagné d'une enveloppe affranchie avec un timbre prioritaire. La carte et la vignette de transport seront expédiées avant la rentrée.

Le paiement peut être effectué en une ou deux fois : la totalité ou le 1<sup>er</sup> trimestre à la rentrée de septembre et les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres avant les vacances de Noël. Tout trimestre commencé est dû.

En cas de perte ou de vol de la carte, un duplicata est délivré sur demande contre paiement d'une somme de 10 €. L'utilisation du car sans carte de transport scolaire est passible d'une amende.

Au siège de Pontivy Communauté :

- les mercredis 10 et 17 juillet, de 9H à 12H et de 14H à 17H

- le vendredi 23 août, de 9H à 12H et de 14H à 17H30

- le mercredi 28 août de 8H à 12H et de 14H à 19H

### *Le saviez-vous ?*

Tous les usagers, même ceux qui ne sont pas collégiens, lycéens ou étudiants, peuvent utiliser les services de transports scolaires dans la limite des places disponibles. Avec une arrivée à 7H45 à Pontivy et deux départs à 17H00 et 17H45 (12H15 le mercredi), les transports scolaires peuvent faciliter vos déplacements quotidiens entre votre domicile et Pontivy.

Ticket unité : 2 €

Ticket 10 voyages : 15 €

Abonnement mensuel : 32 €

Abonnement annuel : 320 €

Les titres de transports sont à retirer **uniquement** au siège de Pontivy Communauté (1 place Ernest Jan à Pontivy). Il est conseillé de contacter le service Transports avant de se déplacer pour s'assurer de l'état des places disponibles : [transports-scolaires@pontivy-communaute.bzh](mailto:transports-scolaires@pontivy-communaute.bzh)

### *Connaissez-vous ?*

Le service de transport à la demande le lundi, mercredi et samedi avec arrêts à La Plaine ou à la gare de Pontivy, ou au pôle hospitalier de Kerio, ou aux centres-bourgs de Bréhan, Cléguérec, Noyal-Pontivy et Rohan, pour 2 € le trajet. Réservez votre voyage au 0 800 01 01 56

## **COLLECTIF « NOUS VOULONS DES COQUELICOTS »**

Un rassemblement est organisé le vendredi 5 juillet à 18H30 devant la mairie, pour l'arrêt complet de l'utilisation des pesticides de synthèse. Venir vêtu en rouge **si possible**.

## **PROCHAINE PUBLICATION**

Guern Actus n° 058 : Septembre 2019

Directeur de la publication : Joseph Le Bouëdec – Maire – Mairie de GUERN – 4 Rue de la Vallée – 56310 GUERN – Téléphone : 02 97 27 70 08 – courriel : [guern@orange.fr](mailto:guern@orange.fr)